



PAINT PROTECTION

DESCRIPTION PRODUIT

PAINT PROTECTION est une peinture de protection à base de résines acryliques en émulsion aqueuse pourvue d'une excellente imperméabilité à l'eau et aux agents agressifs présents dans l'atmosphère, d'une bonne respirabilité pour l'évacuation de la vapeur et avec une action anti-carbonatation efficace en mesure de neutraliser les phénomènes de corrosion des armatures.



APPLICATION PRODUIT

- Protection imperméable d'enduits à base de liants hydrauliques même micro-fissurés
- Protection imperméable et anti-carbonatation de structures en béton armé, même soumises à de petites déformations comme parois, parapets, façades de balcons et structures en béton armé en général, coulés sur place ou préfabriqués.
- Protection imperméable des systèmes calorifuges
- Revêtement protecteur et décoratif sur des supports minéraux

AVANTAGES

- Excellente efficacité comme barrière anti-carbonatation pour la protection du béton
- Excellente résistance aux agents agressifs atmosphériques, physiques et chimiques (ex. : vent, pollution, etc.)
- Résistance importante aux rayons ultraviolets
- Très ample disponibilité de teintes
- Bonne déformabilité
- Adhère solidement aux supports de nature minérale même s'ils sont déjà peints
- Basse prise de saleté
- Excellente hydrofugation et perméabilité à la vapeur

PRÉPARATION ET MISE EN ŒUVRE

Préparation des surfaces

Surfaces avec des moisissures, des algues et des champignons

Laver à fond à l'eau les surfaces afin d'éliminer les micro-organismes présents, attendre le séchage et appliquer une couche non diluée de traitement désinfectant PROCLEAN (voir fiche technique correspondante), puis attendre au moins 2-3 heures avant d'appliquer le produit de base PAINT PROTECTION.

Surfaces revêtues avec CP1/CP0

Attendre le séchage complet, puis nettoyer toute incrustation ou poussière se trouvant sur le support à l'aide d'un brossage ou d'un lavage à l'eau.

Lorsque la surface est sèche, appliquer PROFIX 40 (voir fiche technique correspondante) de la couleur correspondant à PAINT PROTECTION de finition.

Uniquement en cas d'équivalence ou de légère différence entre la couleur du support et la couleur de



PAINT PROTECTION

PAINT PROTECTION, il est possible de ne pas appliquer PROFIX 40.

Surfaces en béton aussi bien existantes que de nouvelle réalisation

Scarifier toutes les surfaces qui présentent des détachements, même partiels, des efflorescences, de la poussière ou de la graisse.

Puis laver à l'eau, énergiquement.

Nettoyer les éventuelles armatures apparentes, procéder à leur passivation avec SANOFER et à la restauration des zones détériorées en utilisant FIBROMIX 40, FLEXOMIX 30 ou FIBROeRASO (voir les fiches techniques correspondantes).

Pour la régularisation éventuelle du support, lisser toutes les surfaces avec FIBROeRASO.

Lorsque la surface est sèche, appliquer le primaire spéciale PROFIX 40 de la couleur correspondant à PAINT PROTECTION de finition.

Uniquement en cas d'équivalence ou de légère différence entre la couleur du support et la couleur du PAINT PROTECTION, appliquer PROFIX 20 (voir fiche technique correspondante).

Surfaces comme les enduits abîmés, effrités ou affaiblis

Enlever les parties grossières ou détachées du support par brossage et lavage à l'eau minutieux et restaurer.

Appliquer PROFIX 30 (voir la fiche technique correspondante) avec effet fixateur sur toutes les surfaces sauf les remises en état.

Attendre au moins 24 heures après la finition des rapiécages et lisser toutes les surfaces avec X-LIME/FIBROeRASO ou CP1/CP0 (voir les fiches techniques correspondantes).

Surfaces existantes en bon état ou de nouvelle réalisation tels que: enduits, mortiers de réparation et lissages en général, lissages renforcés et revêtements épais, peintures et vernis.

Attendre le séchage complet des surfaces réalisées récemment.

Appliquer PROFIX 40 de la même couleur que PAINT PROTECTION de finition ou bien, en cas d'équivalence ou de légère différence entre la couleur du support et la couleur de PAINT PROTECTION, appliquer PROFIX 20 pour uniformiser l'absorption.

Préparation du produit

PAINT PROTECTION est un produit prêt à l'usage; en cas de nécessité, diluer au maximum avec 10% d'eau.

Mélanger soigneusement PAINT PROTECTION, si possible avec la perceuse mélangeuse à faible nombre de tours, avant l'utilisation.

Application

Lorsque la surface est sèche, étaler la première couche de PAINT PROTECTION à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau ou d'une machine airless en la posant en continu, mouillé sur mouillé afin d'éviter des ombres dans les zones de reprise.

Lorsque 24 heures se sont écoulées, en conditions normales d'humidité et de température (température ambiante +20 °C; humidité ambiante 60%), passer la deuxième couche avec les mêmes modalités.



Références disponibles sur www.volteco.com

CONSOMMATION ET RENDEMENT Un un emballage de PAINT PROTECTION on couvre environ 35 m² de surfaces l'équivalent d'une consommation théorique, en deux couches, d'environ 0,4 l/m².

EMBALLAGE ET STOCKAGE

PAINT PROTECTION est emballé dans des sacs de 14 l.

Le stockage du produit doit être effectué dans un environnement sec en évitant l'exposition au gel et à la chaleur (température maximale 35 °C) et l'exposition directe au soleil avant l'application.

Durée de conservation 12 mois.

MISES EN GARDE - NOTES IMPORTANTES

Ne pas appliquer le produit sous l'action directe du soleil.

Ne pas appliquer PAINT PROTECTION en présence de pluie ou sur des surfaces sèches.



PAINT PROTECTION

Ne pas appliquer le produit sur des supports frais et fondamentalement alcalins.
L'application de PAINT PROTECTION dans des conditions atmosphériques inappropriées influence négativement les temps de séchage tout en compromettant la réalisation optimale des caractéristiques esthétiques et les performances.
Durant les phases de pose il est conseillé de l'employer sur des échafaudages de toiles faisant de l'ombre pour protéger des rayons du soleil, vent ou pluies éventuelles.
Ne pas utiliser PAINT PROTECTION pour le revêtement des réservoirs ou des conteneurs d'eau.
Ne pas appliquer sur des fonds à base de plâtre.
Par rapport à l'éventuel échantillon ou à la teinte choisie dans le nuancier des couleurs, la peinture fournie dans le seau peut avoir de légères différences.
Il est donc conseillé d'effectuer toujours un essai de vérification avant de commencer le travail.
Les variations minimales ne constituent pas un droit de réclamation.
Parmi les divers lots de production, de légères différences de nuance peuvent subsister et par conséquent, il est conseillé d'utiliser des couleurs du même lot sur la même surface.
Lorsque l'application de PAINT PROTECTION est terminée, la pluie, la condensation au cours de la nuit, le brouillard ou une humidité élevée en général peuvent causer des stries translucides blanchâtres (« traces de limace »)
Ce phénomène, de nature temporaire, n'influence pas les caractéristiques des performances du produit et peut être facilement éliminé avec un lavage à l'eau ou en attendant les prochaines pluies.
Après l'usage bien nettoyer les outils avec de l'eau, et la peinture sèche devra être enlevée avec un diluant à base de nitrocellulose.
Les données de préparation et de mise en œuvre se réfèrent à des conditions environnementales normales (température +20°C ; humidité relative 60 %).

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET TECHNIQUES

Spécifications	Valeurs
Aspect	semi-brillant opaque
Temps de séchage à +25 °C et 60% H.R. sans poussière sec en profondeur	60' 16÷24 heures
Température d'exercice	-5 °C +50 °C
Température d'application	-5 °C +35 °C
Poids spécifique	1,45 kg/l
Épaisseur finale	250÷300 microns

Caractéristique	Méthode d'essai	Exigences de prestations UNI EN 1504-2	Performance déclarée	Performance certifiée
Adhésion au support	UNI EN 1542	≥ 0,8 MPa	≥ 0,8 MPa	3,11 MPa
Compatibilité thermique - Cycles gel-dégel par immersion dans des sels dégivants	UNI EN 13687-1	≥ 0,8 MPa	-	3,44 MPa
Résistance au vieillissement accéléré	UNI EN 1062-11	Aucun regonflage ou laminage	-	conditions requises satisfaites
Absorption capillaire	UNI EN 1062-3	≤ 0,1 kg*m ⁻² *h ^{-0,5}	≤ 0,1 kg*m ⁻² *h ^{-0,5}	≤ 0,03 kg*m ⁻² *h ^{-0,5}
Perméabilité à la vapeur d'eau (épaisseur équivalente Sd)	UNI EN 7783-2	Classe 1 - Sd < 5 m	Classe 1 - Sd < 5 m	Sd = 0,28 m
Perméabilité au CO ₂ (épaisseur équivalente Sd)	UNI EN 1062-6	Sd > 50 m	Sd > 50 m	Sd = 254 m
Crack Bridging Ability	UNI EN 1062-7 (méthode statique)	A2 > 0,25 mm A3 > 0,50 mm A4 > 1,25 mm A5 > 2,50 mm	-	Classe A2 > 0,25 mm
Réaction au feu	UNI EN 13501-1	Classification	-	Classe E

SÉCURITÉ

Consulter la Fiche des Données de sécurité correspondante.



PAINT PROTECTION

CE	VOLTECO S.p.a Via delle Industrie, 47 - 31050 Ponzano Veneto (I)
	18 DOP 0030 EN 1504-2:2005 1370-CPR-1299 PAINT PROTECTION Systèmes de protection de la surface en béton Revêtement contre les risques de pénétration (PI), le contrôle de l'humidité (MC) et l'augmentation de la résistivité (IR)
Réaction au feu: Classe F Perméabilité à la vapeur d'eau: Classe I Perméabilité au CO ₂ : Sd ≥ 50 m Absorption capillaire et perméabilité à l'eau: < 0,1 kg·m ⁻³ ·h ^{-0,5} Adhérence: ≥ 0,8 N/mm ² Adhérence suite à compatibilité thermique: - Partie 1: Cycles gel-dégel: ≥ 0,8 N/mm ² Résistance à la fissuration (méthode A): Classe A2 Comportement après l'exposition à l'action des agents atmosphériques artificiels: Test réussi Vieillesse thermique 7 jours à 70°C: Non pertinent Retrait linéaire: Non pertinent Coefficient d'expansion thermique: Non pertinent Adhérence par essai de coupe oblique: Non pertinent Résistance au glissement: Non pertinent Comportement antistatique: Non pertinent Adhésion sur béton humide: Non pertinent Substances dangereuses: Voir SDS	

COPYRIGHT

© Copyright Volteco S.p.A. - Tous droits réservés.

Les informations, images et textes contenus dans ce document sont la propriété exclusive de Volteco S.p.A.

Peuvent changer à tout moment sans préavis.

Les dernières versions de ce et d'autres documents (rubriques du cahier des charges, brochures, etc.) sont présentes sur le site www.volteco.com.

En cas de traduction, le texte peut contenir des imperfections techniques et linguistiques.

NOTES LÉGALES

Note pour l'acheteur/installateur:

Le présent document est mis à disposition par la société Volteco S.p.A. à titre purement indicatif et de support pour l'acheteur/applicateur.

Ne tient pas compte des approfondissements nécessaires à effectuer selon le contexte de travail considéré, dont la société Volteco S.p.A. n'est en aucun cas responsable.

Ne modifie pas et n'élargit pas les obligations du producteur Volteco S.p.A.

Elle est susceptible de faire l'objet de modifications dont l'applicateur devra s'enquérir avant chaque application en consultant le site www.volteco.com.

Les précisions ci-dessus s'appliquent également aux informations techniques et commerciales d'avant-vente fournies par le réseau commercial